



☎ 0387207536 / 0608756243
Web <http://tdf-unsa.org>
Twitter <http://twitter.com/TdfUnsa>

Le 11 Mars 2019

ELECTIONS CSE 2019

Du 4 au 11 Avril prochain, de nouvelles élections professionnelles auront lieu à TDF.

Pourquoi voter 2 ans après les dernières élections ?

Dans le cadre de la réforme du code du travail, le Comité Social et Economique (CSE) a été mis en place par les ordonnances Macron du 22 Septembre 2017. Il doit se substituer à toutes les instances actuelles, délégués du Personnel (DP), Comité d'Entreprise (CE) et Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) d'ici le 1er Janvier 2020. Toutes les entreprises sont donc amenées à voter avant cette date. C'est une transformation sans précédent depuis les lois Auroux de 1982.

A quoi servent réellement toutes ces instances, et en particulier le nouveau CSE ?

Le CSE assure toutes les fonctions de représentation du personnel :

- Les fonctions de consultation sur les grands thèmes de la vie de l'entreprise
 - o Les orientations stratégiques de l'entreprise ;
 - o La situation économique et financière de l'entreprise ;
 - o La politique sociale de l'entreprise ainsi que les conditions de travail et d'emploi.
 - o Etc, ...
- La présentation des réclamations collectives ou individuelles des salariés auprès de la direction ;
- L'application de la réglementation du travail dans l'entreprise ;
- La promotion de l'amélioration de la santé, la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise et de réaliser des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Cela fait beaucoup de fonctions pour une seule instance ! Comment cela est-il mis en place à TDF ?

Une négociation a eu lieu fin 2018 à TDF pour mettre en place concrètement le CSE dans l'entreprise. Parmi les points importants à retenir :

- Le CSE sera constitué de 21 membres titulaires (12 dans le collège cadre, 9 dans le collège non-cadre) et d'autant de suppléants, élus pour une durée de 4 ans ; les membres titulaires du CSE se réunissent au moins 11 fois par an ;
- Des commissions sont mises en place pour éclairer les délibérations du CSE :
 - o Santé, sécurité et Conditions de Travail (CSSCT),
 - o Economie,
 - o Emploi et formation,
 - o Egalité Professionnelle,
 - o Logement,
 - o Orientations stratégiques,
 - o Evolution d'organisation,
 - o Santé-Prévoyance,
 - o Activités Sociales et Culturelles

Les membres de ces commissions (6 à 8 membres dont 1 président) sont désignés par le CSE parmi les salariés de TDF, à l'exception de la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail qui doit obligatoirement être composée de membres élus du CSE ;

- La commission CSSCT est organisée en 5 sous-commissions de proximité régionales, traitant les situations relevant de leurs compétences géographiques ;
- Des représentants de proximité sont désignés par le CSE parmi les élus du CSE ou tout salarié de TDF, en moyenne 5 représentants par région, pour assurer une représentation locale des salariés de l'entreprise. Ils seront le relais privilégié entre la direction et les salariés pour traiter les problèmes locaux. Ils se réuniront 1 fois par trimestre.

C'est compliqué. C'est vraiment mieux qu'avant ?

Globalement la mise en place du CSE a pour conséquence la réduction du nombre d'élus d'environ 1/3 par rapport au régime antérieur. Cette réduction des moyens de représentation du personnel est compensée en partie à TDF par la mise en place des commissions de proximité qui peuvent être composées de salariés non élus. Mais globalement, les membres élus vont devoir cumuler des fonctions qu'ils n'avaient pas auparavant, par exemple membre du CSE et membre du CSSCT. Il sera donc d'autant plus important d'élire des membres efficaces et pragmatiques comme pourront l'être ceux présentés par l'UNSA.

Vous voulez faire entendre votre voix ?

Votez le 4 Avril

Vous souhaitez être représenté(e) par des candidats pragmatiques, efficaces, volontaires ?

Votez UNSA le 4 Avril

Vous voulez donner du poids à vos représentants face à la direction ?

Votez le 4 avril

Vous souhaitez le pluralisme, faire entendre une autre voix dans les instances ?

Votez UNSA le 4 Avril

Vous voulez démontrer votre intérêt dans le fonctionnement de votre entreprise ? Y faire respecter une certaine démocratie ?

Votez le 4 avril

Vous souhaitez un changement dans la façon d'aborder les négociations avec la direction ? dans la manière de gérer les instances ? Dans les prestations sociales et culturelles qui vous sont proposées ?

Votez UNSA le 4 Avril

